

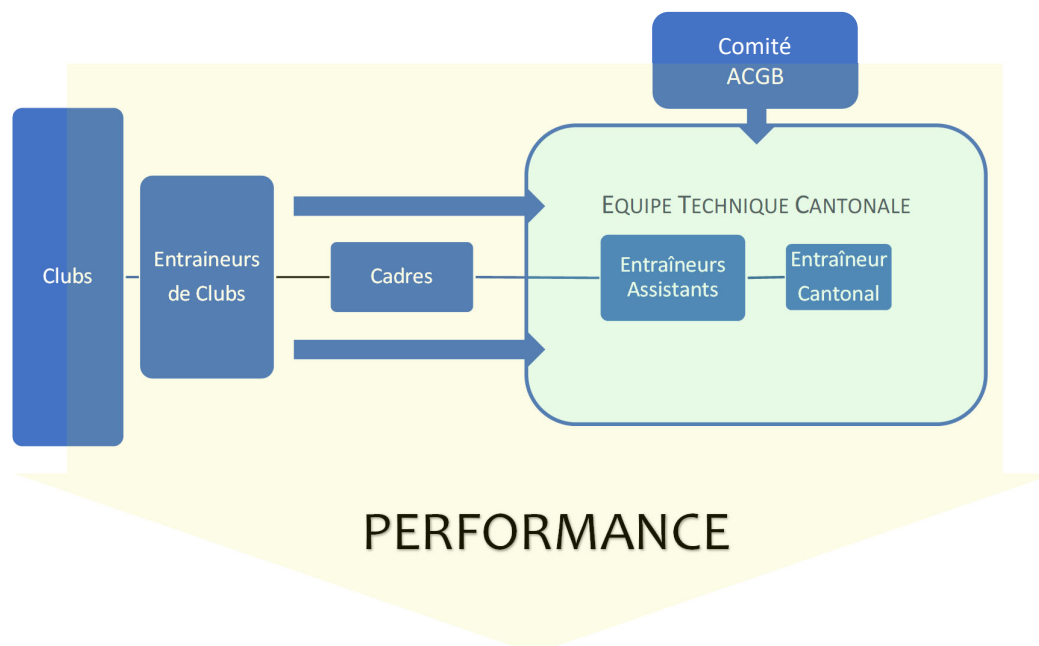
FONCTIONNEMENT DU CADRE GENEVOIS JUNIORS

De par son rôle pivot entre les clubs du Canton et *Swiss Badminton*, L'ACGB ambitionne un triple axe de développement permettant à terme, un accroissement général du niveau de badminton :

- Proposer un entraînement supplémentaire pour chaque Junior du Canton, désireux de s'investir davantage dans le badminton.
- Guider les meilleurs Juniors du canton vers le badminton de performance.
- Accompagner les clubs dans leurs projets associatifs et leurs entraîneurs au travers de temps d'échanges et de formations continues.

Afin de répondre favorablement à ces missions, le fonctionnement de l'ACGB se présente de la manière suivante :

STRUCTURE SPORTIVE DE L'ACGB :



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES CADRES JUNIORS :


Des cours pour les Juniors sont dispensés chaque jour de semaine entre début septembre et mi-juin et répartis selon trois critères, que sont l'âge, le niveau et la motivation. Il est entendu que chaque junior devra s'entraîner au moins une fois par semaine dans son club.

Ces cours sont dirigés par des entraîneurs diplômés et ouverts aux Juniors membres « Swiss badminton » du Canton de Genève, motivés et impliqués dans une volonté de progression. Un comportement respectueux et une attitude positive sont exigés.

Les cours sont généralement proposés pour un maximum de 6 (cadre A) à 10 joueurs (cadre C). Des dérogations peuvent être validées sans toutefois ne jamais dépasser le nombre de 12 juniors.

STRUCTURE DES CADRES JUNIORS (en bref / + de détails en page 3/4/5) :

Le cadre juniors se compose de 3 niveaux de pratique avec un accompagnement cantonal distinct.

Critères	ACCES VERS LA PERFORMANCE 		
	Cadre juniors C	Cadre juniors B	Cadre juniors A
Catégories d'âge	U11/U19	U13/U19	U13/U19
Nombre de places	En fonction des Cadres A et B	18 joueurs maximum	12 joueurs maximum
Niveau de jeu	Local - Circuit Juniors	Romand	National
Nbre de cours par semaine minimum	Au moins 2 entraînements DONT 1 en club	Au moins 3 entraînements DONT 1 en club	Au moins 5 entraînements DONT 1 en club
Nbre de compétitions par saison (minimum)	Au moins 3 (hors IC)	Au moins 6 (hors IC)	Au moins 9 (hors IC)
	Dont les CG Juniors	Dont les CG Juniors	Dont 4 SBJs*
		Dont les CS Juniors*	Dont les CG Juniors* & Adultes*
		Dont les CS Juniors*	
	Accompagnement de l'ACGB		
Cours possibles	1 par semaine	jusqu'à 2 par semaine	Jusqu'à 4 par semaine
Camps annuel en aout	Pas de camp (sauf pour les U11 & U13)	Sur sélection : 1 camp sur Genève (U13 & U15) ou 1 camp hors Genève (U17 & U19)	1 camp à l'extérieur de Genève
Coaching	Pas de coaching	Coaching sur SBJs	Coaching sur SBJs + 2 tournois Adultes ou Int.
Encadrement	Entraîneur Assistant ou/et Cantonal	Entraîneur Assistant ou/et Cantonal	Entraîneur Cantonal ou/et Assistant
Aide & Équipement	1 Tee-Shirt TeamACGB	2 Tee-Shirts TeamACGB + 1 veste ACGB	2 Tee-Shirts TeamACGB + 1 Training ACGB
Coût	CHF 100.-/an	CHF 100.-/an	CHF 100.-/an

*Si le niveau de la compétition la rend pertinente

TESTS PISTE POUR TOUS JUSQU'À U19 – 1^{ère} année / En novembre

COURS « CONCEPT PERF. » Sur sélection / 1 fois par mois env.

COURS INDIVIDUALISES - Hebdo Sur sél.

CADRE C

Le cadre C représente la première marche cantonale vers la performance. Les joueurs qui le composent sont issus des clubs.

Critères d'entrée dans le cadre C :

- Joueurs motivés pendant les entraînements en club
- Volonté de progresser
- Répondre aux exigences ci-dessous

Moyens de sélection :

- Proposition du club en fin de saison n-1 et jusqu'à fin septembre de la saison en cours
- Tests officiels du cadre cantonal en mai/juin n-1
- Résultats lors des étapes du Circuit Juniors

Exigences :

- Avoir une attitude irréprochable – s'inscrire dans une logique de progression
- Signer et respecter le partenariat « joueur-parents-acgb »
- Participer à au moins deux entraînements par semaine (dont au moins un en club)
- Participer aux tests PISTE
- Participer à au moins 3 compétitions annuelles dont les Championnats Genevois

Encadrement :

- Prioritairement par les entraîneurs assistants

Équipement :

- Un tee-Shirt ACGB

Droits d'entrée :

- 100.- frs à régler par virement AU PLUS TARD fin septembre. Cette somme ne sera pas remboursée en cas d'arrêt souhaité par le junior en cours de saison ou pour cause d'exclusion.

Numéro de compte (CCP) : 12-10401-8

IBAN : CH31 0900 0000 1201 0401 8

CADRE B

Le cadre B représente la deuxième marche cantonale vers la performance. Les joueurs qui le composent sont généralement issus du cadre C qui souhaitent s'impliquer davantage dans une volonté de progression.

Critères d'entrée dans le cadre B :

- Joueurs motivés pendant les entraînements en club
- Volonté de progresser
- Répondre aux exigences ci-dessous

Moyens de sélection :

- Tout au long de l'année n-1 par son investissement sportif sur les entraînements et les compétitions
- Par les résultats sportifs

Exigences :

- Avoir une attitude irréprochable – s'inscrire dans une logique poussée de progression
- Signer et respecter le partenariat « joueur-parents-acgb »
- Participer à au moins trois entraînements par semaine (dont au moins un en club)
- Participer aux tests PISTE
- Participer à au moins 6 compétitions annuelles dont les Championnats Genevois
- Justifier d'un niveau minimum (équivalent aux phases finales du Championnat Romand)

Encadrement :

- En fonction des cours par les entraîneurs assistants ou l'entraîneur cantonal

Équipement :

- Un tee-Shirt ACGB
- Une veste ACGB

Droits d'entrée :

- 100.- frs à régler par virement AU PLUS TARD fin septembre. Cette somme ne sera pas remboursée en cas d'arrêt souhaité par le junior en cours de saison ou pour cause d'exclusion.

Numéro de compte (CCP) : 12-10401-8

IBAN : CH31 0900 0000 1201 0401 8

Le cadre A représente la dernière marche cantonale vers la performance. Les joueurs qui le composent sont généralement issus du cadre B. Ils performant sur le circuit Romand, participent activement aux tournois nationaux et sont acteurs de leur progression. Ils ont une implication très forte dans un projet d'accès vers le Haut-Niveau.

Critères d'entrée dans le cadre A :

- Joueurs motivés pendant les entraînements en club
- Volonté de progresser
- Répondre aux exigences ci-dessous

Moyens de sélection :

- Tout au long de l'année n-1 par son investissement sportif sur les entraînements et les compétitions
- Par les résultats sportifs

Exigences :

- Avoir une attitude irréprochable – s'inscrire dans une logique poussée de progression
- Signer et respecter le partenariat « joueur-parents-acgb »
- Participer à au moins cinq entraînements par semaine (dont deux en club si cela est possible – 1 minimum)
- Participer aux tests PISTE
- Participer à au moins 9 compétitions annuelles dont les Championnats Genevois
- Justifier d'un niveau minimum (équivalent aux qualifications du SBJs)
- Répondre favorablement aux convocations sportives du cadre cantonal

Encadrement :

- Prioritairement par l'entraîneur cantonal

Équipement & suivi :

- Deux tee-Shirts ACGB
- Un training ACGB
- 1 cours physique hebdomadaire + 1 cours individualisé (selon niveau) ou accès au concept performance (1 samedi par mois)
- Invitation à 1 camp estival organisé par l'ACGB
- Aide à la construction du calendrier
- Fiche d'axe prioritaire d'entraînement (trimestrielle - partagée avec le club) + Fiche individuelle de suivi
- Coaching sur les SBJs + 2 tournois internationaux ou adultes

Droits d'entrée :

- 100.- frs à régler par virement AU PLUS TARD fin septembre. Cette somme ne sera pas remboursée en cas d'arrêt souhaité par le junior en cours de saison ou pour cause d'exclusion.

Numéro de compte (CCP) : 12-10401-8

IBAN : CH31 0900 0000 1201 0401 8

MODALITES DES SÉLECTIONS POUR LES CADRES :

L'intégration des Juniors est établie pour 1 saison, du 1^{er} septembre au 31 août n+1 selon les critères et périodes suivants :

Critères de sélection :

- Motivation interne
 - Niveau technico-tactique
 - Entraînabilité
 - Capacités physiques et de concentration
-
- Il va sans dire que le respect de soi, des autres, du matériel et des horaires sont des conditions sine qua none pour intégrer ou rester dans le cadre.

Essais et évaluation sur les séances du cadre :

- Les 2 premières semaines de juin pour une intégration possible en septembre

L'entraîneur cantonal sera également présent lors des Championnats Genevois Juniors et se tient à disposition des entraîneurs de club tout au long de la saison pour échanger.

PARTENARIAT GAGNANT – GAGNANT :

Un document reprenant les éléments-clés d'un partenariat gagnant-gagnant est établi conjointement par l'Entraîneur Cantonal et le Comité de l'ACGB. Il est à signer par chaque junior et ses parents et rendu à l'Entraîneur Cantonal avec la preuve du virement des droits d'engagement avant la fin septembre. Cette date passée, les Juniors pourront se voir refuser l'accès aux cours.

CONTACTS SAISON 2020-2021 :

ACGB :

Ronnie RIGO (président) +41 79 789 90 08 president@acgb.ch

Entraîneur Cantonal :

Olivier BONNEFOND +41 78 401 11 42 coach@acgb.ch

Entraîneurs Assistants :

Tiago NORONHA +41 78 658 04 76 tiago.antonio.noronha@gmail.com
Lucas PREGERMAIN +33 6 48 85 71 69 lucas.pregemain@gmail.com

PLANNING DES COURS 2020-2021 :

Voir document joint

« PARTENARIAT JUNIORS » 2020-2021

(Partie à conserver)

Ce document est un partenariat entre le junior, les parents et l'ACGB dans lequel chacune des parties s'engage sur des actes, des comportements sociaux, civiques et humains.

Durée du contrat de confiance

Ce partenariat a une durée déterminée, il commence 1^{er} septembre 2020 et se termine le 31 août 2021.

Ce document doit être remis à l'entraîneur du cadre, accompagné de la participation de frs 100.- au plus tard le dimanche 27 septembre 2020.

Numéro de compte (CCP) : 12-10401-8 // IBAN : CH31 0900 0000 1201 0401 8

Engagement de l'ACGB

- Proposer aux juniors et aux parents une structure bien organisée.
- Développer la socialisation et l'esprit d'équipe à travers le badminton.
- Assurer des entraînements, des rencontres avec un encadrement qualifié, compétent, motivé et professionnel.
- Assurer un développement physique harmonieux et performant du junior.
- Assurer un développement technique et tactique de qualité.
- Être à l'écoute du junior et des parents.

Engagement des parents

- Veiller à ce que le junior tienne ses engagements envers l'ACGB.
- Refuser toute forme de tricherie.
- Inculquer à mon enfant une image de fair-play, de respect et de discipline.
- Accepter que mon enfant apparaisse et soit cité sur le site web de l'ACGB.

Engagement du junior

- Participer régulièrement et avec ponctualité aux entraînements
- Se concentrer, être responsable de l'amélioration technique, selon les indications des entraîneurs de cadre dans son club, être motivé aux entraînements.
- Avertir dès que possible d'une absence, exceptions faites des maladies et des imprévus valables.
- Avoir une attitude respectueuse envers ses partenaires, son entraîneur, l'encadrement, les autres joueurs.
- Être convivial, poli et respecter les règles du fair-play.
- Participer à tous les tests prévus.
- Avoir une attitude correcte particulièrement lorsqu'il défend les couleurs de l'ACGB.
- Ne pas consommer d'alcool, de drogues ni de produits dopants.
- Avoir une vie saine (alimentation, sommeil, hygiène, etc.).

Sanctions

- Si le junior enfreint une des clauses de ce partenariat, il recevra un avertissement verbal. Après 2 avertissements, le junior pourra recevoir une mise en garde « d'exclusion » des cadres par écrit et une copie de la lettre serait alors envoyée aux parents ainsi qu'à l'entraîneur de club. Dès lors, à la prochaine remarque, le junior pourra être exclu des cadres Genevois.
- Une décision d'exclusion immédiate sera prise si le joueur commet tout acte de discrimination physique ou/et psychique d'une personne ou de plusieurs personnes l'entourant.

**DOCUMENT CI-DESSOUS A REMPLIR, SIGNER ET REMETTRE AU CADRE CANTONAL
(Ou répondre au lien reçu par mail)**

Au plus tard à la fin du mois de juillet



PARTENARIAT 2020-2021

(Partie à remplir, signer puis remettre à l'entraîneur cantonal)

Cadre réservé

Prénom – NOM : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Club : _____ N° Licence : _____

Entraînements en club :

Jours	Horaires	Entraîneur(s) ou Séance de jeu libre
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jedi		
Vendredi		

Contacts :

Contacts mailing et whatsapp

N° téléphone des parents (mère ou père*) : _____

Adresse e-mail des parents (mère ou père*) : _____ @ _____

N° téléphone du junior (si autorisé) : _____

Adresse e-mail du junior (si autorisé) : _____ @ _____

Droit à l'image :

Les parents autorisent / n'autorisent pas* l'ACGB à citer et mettre des photos de leur(s) enfant(s) sur Facebook.

Autorisations spéciales :

En cas d'urgence, les parents autorisent / n'autorisent pas*, les entraîneurs à prendre toute mesure nécessaire à la sauvegarde de l'état de santé de l'enfant (transport, soins médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale...).

Les parents s'engagent à prévenir l'association de toute contre-indication thérapeutique, allergie, etc., de l'enfant.

*Rayer la mention inutile

J'ai lu attentivement et accepte le partenariat proposé par l'ACGB et l'Entraîneur Cantonal.

L'Entraîneur Cantonal	Le Junior	Les Parents
